

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
24/02/2025
Date d'affichage
24/02/2025
Nombre de conseillers en exercice
12
Nombre de conseillers présents
12
Nombre de conseillers votants
12

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-quatre février deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

Mme Gaelle JOLY a été élue secrétaire de séance (Article L2121-15 du CGCT).

Aucun commentaire n'est formulé sur le compte-rendu dernier conseil municipal.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	24/02/2025	Date d'affichage	24/02/2025		
Nombre de conseillers en exercice	12	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-quatre février deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN Béatrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			M WALLART Fabrice	X		
Mme JOLY Gaëlle	X			Mme SMITH Joëlle	X		

Mme Gaëlle JOLY a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 25/007 – TRAVAUX
Clôture mitoyenne de la maison du Hamel

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, signale au conseil municipal que la clôture de la maison de la rue du Hamel, mitoyenne avec M Delamotte, est abîmée et qu'il convient de la remplacer.

Après entrevue avec M Delamotte, il a été convenu de partager les frais liés à ce remplacement de clôture mitoyenne pour moitié entre M Delamotte et la commune de Les Ventes.

Le projet consiste en la pose de plaques de clôture.

Le devis présenté est celui de l'entreprise COTE CLOTURE pour un montant de 818,63 € TTC (677,65 € HT) à charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **VALIDE**, à l'unanimité le principe de partage des frais entre M Delamotte et la commune de Les Ventes et **VALIDE**, à l'unanimité le devis de l'entreprise COTE CLOTURE pour un montant de **818,63 € TTC** (677,65 € HT) à charge de la commune.

Date	Signature
05 mars 2025	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	24/02/2025	Date d'affichage	24/02/2025		
Nombre de conseillers en exercice	12	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-quatre février deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN Béatrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			M WALLART Fabrice	X		
Mme JOLY Gaëlle	X			Mme SMITH Joëlle	X		

Mme Gaëlle JOLY a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 25/008 – GESTION DES BIENS IMMOBILIERS
Bail pour la maison de la rue du Hamel

Madame Béatrice CENIER, adjointe au maire, présente au conseil municipal le projet de bail pour la location de la maison de la rue du Hamel. Ce projet a été travaillé par la commission communale pour la gestion des biens immobiliers.

Lecture faite, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le bail pour la location de la maison de la rue du Hamel ainsi présenté.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal **APPROUVE**, à l'unanimité le bail pour la location de la maison de la rue du Hamel ainsi présenté.*

Le bail sera envoyé à la préfecture pour être rendu exécutoire.

Date	Signature
05 mars 2025	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	24/02/2025	Date d'affichage	24/02/2025		
Nombre de conseillers en exercice	12	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-quatre février deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN Béatrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			M WALLART Fabrice	X		
Mme JOLY Gaëlle	X			Mme SMITH Joëlle	X		

Mme Gaëlle JOLY a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

**Délibération n° 25/009 – GESTION DES BIENS IMMOBILIERS
Délégation de signature des baux en cas d'absence du Maire**

Vu que la gestion de la commune doit se faire au quotidien ;

Vu les délais contraignants de plusieurs dossiers, notamment les dossiers liés aux baux de location des biens communaux ;

M Stéphane SIMON, Maire, propose au Conseil Municipal que Madame Béatrice CENIER, se voit déléguer la signature en cas d'absence du Maire.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE à l'unanimité** de donner délégation de signature pour les dossiers liés aux baux de location des biens communaux à Madame Béatrice CENIER, adjointe au maire.*

Date	Signature
05 mars 2025	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	24/02/2025	Date d'affichage	24/02/2025		
Nombre de conseillers en exercice	12	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-quatre février deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN Béatrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			M WALLART Fabrice	X		
Mme JOLY Gaëlle	X			Mme SMITH Joëlle	X		

Mme Gaëlle JOLY a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Délibération n° 25/010 – COMMERCE
Proposition de vente de paniers de fruits et légumes

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal qu'il a été contacté par le commerce LIBRE FRUIT, situé à Evreux Netreville pour venir sur Les Ventes vendre des paniers de fruits et légumes.

Cette vente de panier tout fait est déjà proposé en magasin. La proposition est de venir avec un camion et vendre ces mêmes paniers sur le parking devant l'Eglise Saint Elois.

La proposition de LIBRE FRUIT comprend :

- La sélection de produits de saisons chaque semaine ;
- La préparation des paniers, à la main ;
- Une vente en direct dans la commune sous forme de permanences.

La proposition pour la permanence serait le jeudi de 16h15 à 19h ; cette proposition orale faite lors de l'entrevue doit cependant être confirmée par un écrit de la part de LIBRE FRUIT.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur ce projet de vente de paniers de fruits et légumes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **VALIDE**, à l'unanimité le projet de vente de paniers de Fruit et Légumes proposé par LIBRE FRUIT et **AUTORISE** le Maire à prendre l'arrêté nécessaire.

Date	Signature
05 mars 2025	Stéphane SIMON, Maire 



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	24/02/2025	Date d'affichage	24/02/2025		
Nombre de conseillers en exercice	12	Nombre de conseillers présents	12	Nombre de conseillers votants	12

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-quatre février deux mille vingt-cinq, s'est réuni dans la salle de réunion du conseil municipal.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent excusé	Donne pouvoir à
M SIMON Stéphane	X			M FLUTEAU Pascal	X		
Mme DAUPHIN Françoise	X			Mme SELLE Anne-Laure	X		
M ROUSSARD Michel	X			M HENNEQUEZ Patrick	X		
Mme CENIER Béatrice	X			Mme PIN Béatrice	X		
M BREUILLARD Alain	X			M WALLART Fabrice	X		
Mme JOLY Gaëlle	X			Mme SMITH Joëlle	X		

Mme Gaëlle JOLY a été élue secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Questions Diverses**1- Réunion publique**

Monsieur Stéphane SIMON, rappelle au conseil municipal qu'une réunion publique est proposée aux Ventoises et Ventois le lundi 17 mars 2025 à 18h30 dans la salle communale.

1- Date du prochain conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le jeudi 20 mars à 20h30 pour la préparation du budget 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Stéphane SIMON, Maire, lève la séance à 22h33.

Date	Signature
05 mars 2025	Stéphane SIMON, Maire  